

real Gazette: One of the rail-
subsidies by the Quebec Liberal
ment was the Baie des Chaleurs
road was an important one
of sense, and the Legislature
Government's confidential
When the original company
at its undertaking was too
its means it arranged a trans-
ranger man. But before the
Government would permit the
to be made \$100,000 in cash
subsidy had to be paid over
"bond," so that the company
to execute its undertaking was
by the action of the men who
provincial money to carry it.
The disposition of the \$100,
it was obtained was not less
The largest single part of it
in paying notes made to raise
of Liberal election purposes
on these notes, as makers or
or both, were illustrious
cluded Hon. Honoré Mercier,
ral premier of the province
aries Langlier, a member of
ral Government of
on, C. A. P. Pelletier—trans-
er Mr. Langlier, a Liberal
of Parliament; Mr. J. Israel
another Liberal mem-
Parliament, and Mr. O'Brien
treasurer at Quebec of the
election fund. Something over
of the \$100,000 went for this
The remainder consisted of var-
ifications. Over \$10,000 was
buying and remodeling a
Quebec for Liberal Mr. Pa-
Some in advance by Mr.
to Mr. Cassin Langlier's mem-
boys, who was also building a
Some was used to pay the sub-
of Liberal ministers at
ébec Frontenac Hotel com-
Some was used to
notes of a Liberal member
of salary. Some money was used
to pay the Liberal Premier's
Some was used to pay the sub-
of the Liberal press of the
e. Much was used by Mr. Pa-
personal expenses, and some
to contest the elections of Con-
representatives in Parlia-
The province got no good from
it, and it was an illustration of
of fate that while the Liberal
leaders who perpetrated the
were overthrown the Liberal
ion leaders, for whose benefit
the money was received, re-
ceived therefrom, the majority
on in Quebec by the use of the
y obtained funds having been
overcome by the Liberal
them in the other provinces.
Baie des Chaleurs job was, it is
be remembered, but one of
uch transactions, and was used
to a system, and whoever
aim against the Government
province had to see the Liberal
agent and agree to his settle-
ment could be arrived at
the Hereford Railroad com-
to give \$20,000 before it could
be subsidy it had secured. The
nd County Railroad company
ed to yield up \$13,000 unde-
stances. The Montreal and
company was made to yield ex-
\$15,000. The Temiscouata road
was milked of \$31,800, and
railroads had to do on a large-
scale business.
to submit to in a smaller
ideed, it looked as if the Liber-
ment was free in its expendi-
re that the party in power
erefrom might be large. The
subsidy question is one that
pers in this province should
nstrating before the public
is the record of their party,
on, which they were not
of.

M GO IN VERMONT.

ERNER ACCUSED OF BEING A
LIQUOR SELLER.

(New York Times.)

distressing condition of things
the state of Vermont. Mr.
most respectable and probably
of St. Johnsbury, is in jail
convicted of rum-selling.
oldbury had been asked to
fr. Howe, and he had refused.
he had refused to ex-
clemency invoked in behal-
of the newspapers, and
that Gov. Woodbury is
russeller as Mr. Howe, to
refused to extend executive
y.

appears to be reasons for
that Gov. Woodbury is a
r if Mr. Howe was, and that
is a rum-seller. Mr. How-
otel in St. Johnsbury in which
which appears to be a dis-
of all beverages in Vermont
y 2 per cent. of alcohol, was
it was asserted, denied by
odbury's defenders, and after-
ved by his critics, that he
"Mad House" at Berlin,
"rum," by the names of
of beer, and whatever one may
order, was sold "Saturday,
Monday," and all the pub-
week that are considered
per days for drinking by the
of the Governor's house.
der the official life of the
burdensome, he had
pardon his "brother rum-
men who had failed to
ardon for Mr. Howe procured
be bought at Gov. Wood-
ous, a bottle of whiskey
urchased at a drug-shop
of the Governor, and
be written to unpopu-
to assert that they had
to get whatever they wanted
of the Van Ness house at all

wo "rum-sellers," one in pri-
other in the Governor's of-
to let the other go free.
nd violated the law which
rior was elected to enforce,
of them rum-sellers, or both
if both are, the Governor
insist that they both be
n Mr. Howe, who has gone
assembling and into jail. As a
fact, neither is a rum-
; a generally known fact
inbury and in Burlington, ac-
the Vermont newspapers,
was for sale in both towns,
no oldest inhabitants know
when it was not "up."
land Herald, who
feeling of indignation in the
use so public spirited a man
we could be locked up for
tel in which liquor was sold,
the distressing incidents a
ration of the absurdity of
h, if enforced, would land
prominent men of the state
is daily and hourly violated
nd do not actually act as rum-
ut who own places in which
had regular employment.

at Corbett Married Agents.
PAIK, N. J., Aug 15.—James J
champion pugilist, and Miss
of Omaha, Neb, were quietly
the Corbett cottage this morn-
sides John A. Borden, of Asbury
had, invited only three of
Fast Friends to the wedding.
left on their wedding tour,
last until the first of September,
was known on the stage as Vera

PUBLIE LES
MARDI & VENDREDI
DE CHAQUE SEMAINE
ANNONCES
1ère insertion, la ligne, 10 cts
Insertions subséquentes, 5 cts
Adresses d'affaires, \$2 par an
Adresser toutes lettres, corres-
pondances, etc., à
FERD. ROBIDOUX,
Editeur-Propriétaire

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES

"NOTRE LANGUE, NOTRE RELIGION ET NOS COUTUMES."

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N. B., Mardi, 20 Août 1895.

Vol. XXIX.—No. 15

A DRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER,
SHÉDIAC, N. B.
18 avril 1897.

Dr L. J. BELLIVAU,
SHÉDIAC, N. B.

Dr E. T. GAUDET,
MEDECIN-CHIRURGIEN,
ST-JOSEPH, MEMRAMCOOK.

Dr THOS. J. BOURQUE
(RANCIER BURAU DU DR. LANDRY)
RICHOUCTOU, N. B.

Dr A. GALLANT,
MEDECIN & CHIRURGIEN,
WELLINGTON STATION, I.P.E.

Dr D. V. LANDRY,
MEDECIN-CHIRURGIEN,
BOUCTOUCHE, CO. KENT, N.B.

A. D. RICHARD, L.L.B.,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
DORCHESTER, N. B.

POIRIER & McCULLY,
AVOCATS ET NOTAIRES PUBLICS.
Bureaux: - - MONCTON et SHED'AC.

W. A. RUSSELL,
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,
COLLECTEUR, ETC.
SHÉDIAC, N. B.

EDOUARD CIRQUARD,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
MONCTON, N. B.

Hanington & Teed,
PROCEUREURS-AVOCATS,
COLLECTEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.,
DORCHESTER, N. B.

JACOB H. HEBERT,
SHÉDIAC, N. B.,
FERD. S. GALLANT,
GRANDE DIGUE.

Fourrage à Vendre.

15 tonnes de bonne Paille
d'Avoine,
à ma ferme du Haut de l'Aboujagard.

30 tonnes de Foin de pre-
mière qualité,
à ma ferme de St-André. S'adresser à
SIXOT D. BOURQUE.

6 tonnes de Foin de pre-
mière qualité,
à la ferme de Jacques LeBlanc, vien-
s'adresser à M. MAR-
CELO H. LEBOUR.

40 tonnes du meilleur Foin,
sur ma ferme à Shédiac.

O. M. MELANSON.
Shédiac, 18 février 1895.—no

ADRESSES D'AFFAIRES

ASSURANCE.
Alphonse T. LeBlanc,
AGENT D'ASSURANCE,
DUPUIS' CORNER, - - N. B.

T. W. BUTLER,
PROCEUREUR-AVOCAT,
NEWCASTLE, - - N. B.

Z. M. LEGER,
HORLOGER ET BIJOUTIER.
Bloc Victoria, Grand'Rue, MONCTON.

UNION HOTEL,
O. S. LEGERE, PROPRIETAIRE,
Main Street, Moncton, N. B.

Queen Hotel,
Moncton, N. B.

Thos. F. LeBlanc, - Propriétaire.

FACTERIE DE CHAUSSURES
DE SACKVILLE

ABNER SMITH.

Richard Sullivan & Co.

VINS & SPIRITUEUX.

THE TABAC,
CIGARETS.

MOULIN A FARINE, A CARDER
ET A BARDEAU.

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la
Vie, l'Ontario.

Ed. Girouard, Agent.

Le principal Magasin
DE SHEDIAC

Reçoit présentement un gros lot de
NOUVEAUTES

Tweeds, Etoffes,
Draps, Drap à Manteaux,
Cotonnades, Cachemires,
Noir et de couleur,
Flanelles,
Giingham,
Shirting,
Coton blanc
Coton jaune
Chemises,
Hards,
Chapeaux et Casques,
Mouchoirs de cou,
Collets, Bretelles,
Essuie-mains, etc.

4000 paires de Chaussures
pour hommes, femmes et enfants.

Groceries, Ferronneries,
Faience.

Faulx, Râteaux, Manches
de Faulx, Pierres a
Faulx,

Poirier, Doiron & Cie.

J. C. VAUTOUR,
MARCHAND DE NOUVEAUTES
GROCERIES, PROVISIONS,
FERRONNERIES, ETC.

EXPOSITION INTERNATIONALE
DU CANADA
Du 24 Septembre au 4 Octobre
1895

ST-JEAN, N. B.

MOULIN A FARINE, A CARDER
ET A BARDEAU.

Avis d'Exécuteurs.

Ed. Girouard, Agent.

ADDRESS

PRESENTED TO REV. FATHER RICHARD,
ON THE OCCASION OF THE TWENTY-
FIFTH ANNIVERSARY OF HIS
ORDINATION.

Rev. and Esteemed Sir:
On this 25th anniversary of your ordi-
nation to the sacred order of priesthood,
when all, who have ever known you, are
wishing you health, happiness, prosperi-
ty and many years of increasing useful-
ness, it is only meet that the English
speaking people of the different missions
in which, during your long pastorate,
you have so zealously labored, should
lay their humble tribute of respect and
gratitude at your feet.

This is a fitting occasion to testify to
your charity, energy and zeal, and to
thank you for your generosity and uni-
form kindness, during the long period of
your ministry among us.

While your genuine patriotism led you
whenever necessary to proclaim your
Acadian nationality, you always inculca-
ted tolerance and mutual forbearance,
and sought to fuse into one forceful in-
strument for good, the best elements of
the different races among whom you
lived.

We gladly bear witness to the self-
sacrificing spirit that led you, at the
cost of your personal comfort and ease,
to undertake many works beyond the
ordinarily considered limits of the minis-
try, and to attest that, in all these mat-
ters, you are actuated by the worthy
motive of aiding and assisting in the ma-
terial prosperity of your parastore.

We wish, on this joyous occasion, to
add our voice to the volume of well-
merited praise that greets you, and to
join in the universal wish that you may
continue the zealous patriot, the generous
friend, the kind counsellor, the devoted
pastor—ad multos annos.

HENRY O'LEARY,
D. McDERMOTT,
MARTIN FLANAGAN.

Tortures Chinoises.

Si les tortures atroces et les punitions
sévères sont de nature à faire cesser les
crimes dans un pays, la Chine devrait
ne pas avoir de criminels dans ses murs.
Cependant, depuis quelques mois, à cause
de la présence de quelques troupes
des provinces, les crimes se sont perpé-
rés d'une manière extraordinaire. La
"Gazette de Pékin" donne un rapport
de Hunan très significatif.

L'an dernier, 81 hommes furent som-
mairement décapités dans cette provin-
ce pour vols. Ils furent exécutés sous
la nouvelle loi, qui veut que dans un
cas de vol avec violence, si un seul mem-
bre de la bande est armé d'un fusil,
tous devront être exécutés sur le champ
sans occuper de leur culpabilité
ou de leur complicité, qu'ils
aient ou non divisé le butin. Dans
les cas rapportés, ils étaient tous armés,
et plusieurs ont avoué être des soldats
en fuite.

Plus de cent personnes ont été déca-
pitées parce qu'elles avaient pris part à
une révolution à Kolos Hui, ou qu'elles
avaient appartenu à des sociétés secrètes
dont le but est de déposer le présent
manchu pour mettre un Chinois à sa
place.

A Winchow, le mandarin a récem-
ment pris sous son contrôle le départe-
ment des tortures et des punitions. Il
a fait transporter dans son yamen tous
les instruments inquisiteurs. Tous les
jours deux prisonniers sont amenés de-
vant lui, et il s'amuse à les torturer par
tous les moyens possibles. Le pauvre
infortuné est sorti de son affreux pri-
son où la vermine court partout les plan-
chers et les murailles, et l'odeur est in-
supportable à un européen. Le prison-
nier est tellement chargé de chaînes,
qu'un officier doit lui aider à marcher.

Arrivé au yamen, on le force à s'agen-
ouiller, jambes nues, sur un tas de
chaînes. Alors, en arrière des genoux,
on lui passe une barre de bois; le dos
est attaché sur un poteau vertical. Vis-
à-vis sa tête est un trou à travers lequel
on passe la tresse de cheveux de la vic-
time. Les bras sont étirés et les pouces
attachés serrés.

C'est alors que commence réellem-
ment le supplice. On tourne une manivelle,
tant et tant, que tous les membres du
corps tendent à se disjoquer. La souf-

france est tellement atroce, que la victi-
me perd connaissance. Ses gardes lui
jettent alors de l'eau sur le corps et des
domestiques viennent le flageller jusqu'à
ce qu'il en revienne, et on le transporte
alors à la prison.

Ce supplice recommence tous les
jours jusqu'à ce que le prisonnier con-
fesse son crime ou que le mauvais esprit le
quitte.

Il est dit que le mandarin jouit ex-
ceptionnellement de ces sortes de sup-
plices, et qu'il passe son temps à en
inventer de nouveaux.

NOUVELLES DIVERSES.
Les très petits chiens étant en grande
demande chez la classe des femmes et
filles riches, un homme de Paris a trou-
vé le moyen d'en élever à volonté en
administrant aux jeunes caniches des ra-
tions d'alcool à heure fixe.

Le rôle de cotisation de la municipa-
lité de Toronto n'excéderait point cette
année la somme 135 millions de dollars,
faisant une diminution d'au moins douze
millions sur l'année précédente. La
population n'a pas diminuée, mais la va-
leur de la propriété a baissé.

Albert Whetsone réputé être le plus
gros homme des Etats-Unis, sinon du
monde entier, est mort l'autre jour à Eu-
reka, Californie. Il naquit à Atlanta,
Indiana, et venait d'une famille remar-
quable pour la grosse taille de ses mem-
bres. Sa mère encore de ce monde, pé-
sant 345 livres, et elle a deux frères pesant
320 livres chacun. Elle a aussi deux
autres fils hauts de plus de six pieds et
pesant plus de 300 livres chacun. Quant
à Albert, au moment de sa mort il pesait
496 livres. Son cerceuil pesait cent
livres et 101 pieds de planches sont en-
trées dans sa confection; il avait 6 pieds
8 pouces de longueur, 32 pouces de lar-
geur et 20 pouces de profondeur.

Isaac et Moïse Martz sont deux frères
jumeaux âgés de 83 ans, nés le 27 mai
1812 dans l'Ohio. Ils ont épousé deux
sœurs jumelles, Levina et Tabitha Mc-
Cormick, nées à Cornersville, Indiana,
en 1816, aussi le 27 du mois. Leur ma-
riage fut célébré le 27 novembre 1834,
et chacun des deux frères a élevé une
famille de douze enfants, sept garçons et
cinq filles dans chaque famille. Il n'y
eut que quatre jours de différence dans
la naissance de leur premier enfant, et
six jours entre la naissance du dernier
de chaque famille.

M. William Lowe, député ministre du
département de l'Agriculture, mis à la
retraite par le gouvernement, sera rem-
placé à Ottawa par M. H. H. Smith,
commissaire des terres fédérales à Mani-
toba. Celui-ci aura pour successeur
l'ex-député W. B. Scarth, de Winnipeg.
On dit aussi que le gouverneur Schultz,
dont le terme d'office est expiré, sera
remplacé par l'hon. M. Patterson, ex-
ministre de la milice.

Les "bicyclers" sont devenus si
nombreux qu'on songe sérieusement en
certaines localités des Etats-Unis et du
Canada de leur construire un chemin
spécial sans cahot ni ornière où ils pour-
raient sans entrave jouir des émotions
d'une course rapide, rivalisant presque
de la vitesse des trains à vapeur. Pour se
rembourser des frais de construction, les
corporations municipales imposeraient
un léger péage auquel tout bon bicycler
ne refuserait pas de se soumettre. A ce
propos, un fameux médecin anglais, le
Dr Richardson, dit que le bicyclette ne
devrait pas être permis aux personnes
âgées de moins de vingt-un ans, attendu
que son usage déforme le corps et atta-
que les muscles des jeunes gens. Le
coeur aussi, est dangereusement affecté,
car c'est l'organe qui est le plus travaillé
par le bicyclette. "J'ai vu les battements
du coeur, dit-il, augmenter jusqu'à 200 à
la minute à la suite d'un premier usage
du bicyclette, et quand les jeunes se livrent
avec excès à cet exercice—et cela arrive
arrive souvent—cet organe ne reprend
son état normal qu'après trois jours de
repos." Un autre mauvais effet du bi-
cyclette, ajoute le Dr Richardson, est la
détérioration du système nerveux qui
vieillit vite ceux qui s'en servent. Ces
observations du médecin anglais ne sont
pas tout à fait encourageantes.

A une courte distance en dehors
des limites de la ville de Cincinnati,
on doit établir sans délai une
ferme pour l'élevage des chais.
L'enclos couvrira huit acres de ter-
re. Un marchand de pelleteries
de Cincinnati s'est engagé à acheter
tous les peaux de chats que la
nouvelle industrie va lui apporter.
On n'élèvera que des chats remar-
quables pour leurs belles four-
rures.

Un certain temple protestant de
Waterloo, Iowa, est bâti entière-
ment d'une grosse roche mise
et taillée en morceaux au far et à
mesure qu'avancait la construc-
tion de l'édifice. Cette roche se-
rait plus de cinq millions de li-
vres et ses dimensions étaient de
23 pieds de hauteur, 30 de largeur
et 20 d'épaisseur. Elle a été trou-
vée dans un champ à deux milles
de Waterloo, avec une projection
de huit pieds hors de terre, on s'at-
tendait nullement qu'elle fût si
grosse.

On calcule que chaque année
dans l'Empire britannique, huit
mille personnes au moins dispa-
raissent tout à coup mystérieuse-
ment sans plus jamais donner
d'elles ni vent ni nouvelle. Et ce-
la ne comprend que les gens ayant
des amis qui font des recherches
convenables pour découvrir leurs
retraires.

MORT D'UN TRAPPISTE.—On
vient d'enterrer, à la Trappe d'O-
lika, le corps du P. Médard, reli-
gieux de chœur, décédé mercredi
dernier. Le P. Médard portait
dans le monde le nom de Placide
Martin, originaire de la paroisse
de St-Alexis, dans le comté de
Montcalm. Il fit ses études clas-
siques au collège Joliette. Ses
études terminées, il entra en novi-
ciat des RR. PP. Oblats, à Lachi-
ne, qu'il quitta après un séjour
d'une année. Entré à la Trappe
de Notre-Dame du Lac le 28 fé-
vrier 1891, il revêtit l'habit de
saint Bernard le 18 mars suivant,
et fut admis à la profession reli-
gieuse le 12 mars 1891.

On sait que les Trappistes sont
enterrés sans cercueil. Revêtus
de leur habit de moine, étendus
sur une simple planche, la tête
couverte, aussitôt après le décès,
ils sont transportés à l'église. Les
religieux, ton à ton, et sans in-
terruption, le jour comme la nuit,
récitent à haute voix, auprès de
leur frère défunt les prières lita-
rgiques. Quatre cierges de cire
jaune brûlent de chaque côté du
cadavre. Le jour de l'enterrement
avant la messe, on chante l'office
de des morts. Ensuite, la messe en
présence de tous les religieux, au-
tours de trois absentes. Les absen-
tes. Les absentes terminés tous
se mettent en marche pour le ci-
metière.

Arrivé au cimetière, le corps
est déposé près de la fosse et de
longues prières sont encore dites
par les moines formant cercle au-
tour du défunt. Enfin le corps est
enterré dans la fosse; un frère y descend
pour couvrir la face du défunt; le cé-
lébrant jette lentement une pelletée
de terre sur le cadavre; deux au-
tres religieux en font autant, et
enfin deux frères convers achèvent
de remplir la fosse.

La profession retourne à l'église
chantant de nouveaux des pesames
et suivant la même route que pour
se rendre au cimetière. Le pime-
tière est toujours placé dans la
cour intérieure du monastère, de
manière à ce que les morts soient
toujours sous les yeux des vivants.
Il y a toujours aussi à côté de la
fosse du défunt, une fosse ouver-
te.

Le LIMONET DE MINARD m'a guéri de
gros rhume.
Oxford, N. E. R. F. HEWSON.

Le LIMONET DE MINARD m'a guéri une
pneumonie.
Yarmouth, N.E. FRED. COLEMAN,
V.A.A.C.

Le LIMONET DE MINARD m'a guéri du
charbon.
Ingolville. J. W. BROOKES.